

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :

15 septembre 2017

Date d'affichage :

28 septembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **21 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET (à partir de la question n° 19), CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY (jusqu'à la question n° 31), Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU (à partir de la question n° 7), Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER (à partir de la question n° 10).

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA jusqu'à la question n° 18

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
absent à partir de la question n° 32

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacque DIOGON

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 9

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170921-DELIB170905-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

QUESTION N° 5

OBJET : Avenue de Châtel-Guyon – travaux de restructuration des réseaux et aménagement : compte rendu de l’attribution du marché

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s’est réunie le 5 septembre 2017 et la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s’est réunie le 7 septembre 2017.

Lors de sa séance du 23 mars 2017, le conseil municipal a donné délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation et la passation du marché relatif aux travaux de restructuration des réseaux et d’aménagement de l’avenue de Châtel-Guyon.

Le Conseil est informé des résultats de l’attribution de ce marché :

Lot	Désignation
1	Avenue de Châtel-Guyon entre le rond-point de Châtelguyon et la rue du colombier Lanore
2	Avenue de Châtel Guyon entre le boulevard de la République et la rue du Colombier Lanore

Lot	Entreprise	Montant HT
1	Groupement Eurovia-Sade	1 255 522.55 € HT
2	Groupement SER-SCAM	781 578.78 € HT

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre acte de la décision d’attribution aux entreprises susmentionnées.**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 21 septembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL